

République française

DEPARTEMENT DU CANTAL - COMMUNE DE TALIZAT

Séance du vendredi 18 décembre 2015

Date de la convocation : 14 décembre 2015

Membres en exercice : 14
L'an deux mille quinze et le dix huit décembre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bernard CHAMBARON

Présents : 12
Représentés : 2
Votants : 14

Présents : Bernard CHAMBARON, Pierre BILA, Jean-Charles FAYON, Anne-Marie GRAFFOILLERE, Patrick BERTRAND, Yannick BOULET, Jérôme COLLE, Patrice CRISPOUL, Gilles ENGELVIN, Bernadette PORTAL, Jean-Paul POUDEIROUX, Chantal SOULIER

Représentés : Sébastien BOURDIE, Bernard TALAMANDIER

Excusés :
Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre BILA

20 heures 30

Objet: TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES REHABILITATION "MAISON PREVOT" - DE_2015_050

Monsieur le Maire expose que suite à la démolition de la "Maison Prévot", des travaux supplémentaires doivent être engagés :

- Pour le lot n° 1 Démolitions- Gros oeuvre Le montant des travaux supplémentaires s'élève à 2 350.63 € HT
- Pour le lot n° 3 Charpente : Le montant des travaux supplémentaires s'élève à 1300.00 € HT.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

- décide d'accepter ces travaux supplémentaires
- charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour toutes les formalités.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Bernard CHAMBARON



RF Sous Préfecture de SAINT-FLOUR
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/12/2015 015 211502315 20151218 DE 2015_050 DE